

France Télécom : inquiétude sur des composants radioactifs

Mots clés : [cancer](#), [radioactivité](#), [CHSCT](#), [Parasurtenseurs](#)
Par [Cyrille Vanlerberghe](#) - le 04/01/2013

Des techniciens ont longtemps manipulé des éléments contre la foudre contenant de faibles doses ionisantes.

Pendant des décennies, les techniciens de France Télécom ont manipulé sans protection des composants radioactifs installés pour protéger le réseau téléphonique en cas de foudre, rapporte la [revue Santé & Travail](#) dans son numéro de janvier 2013. Une exposition non contrôlée qui serait responsable d'un taux anormalement élevé de cancers, avancent des représentants syndicaux du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) Auvergne de France Télécom. L'opérateur dément tout risque pour ses employés et affirme avoir informé les techniciens à l'occasion des campagnes menées à partir de la fin des années 1990 pour retirer ces composants désormais interdits à la vente.

Les éléments en cause sont des parasurtenseurs, des composants comprenant des matériaux radioactifs pour protéger les lignes et les centraux téléphoniques des surtensions provoquées par la foudre. Ces composants, qui sont de taille variables et ressemblent à des fusibles avec une capsule de verre, utilisaient jusqu'à la fin des années 1970 des petites électrodes enduites d'un revêtement radioactif, du radium ou du tritium qui servait à ioniser le gaz et faciliter la création d'arcs électriques pour laisser passer le courant en cas de surtension.

Ces parasurtenseurs ont été utilisés par millions des années 1940 jusqu'à la fin des années 1970, pendant la période d'extension rapide du réseau téléphonique fixe en France. La question de leur possible danger radioactif émerge en 1995, quand la CFDT PTT de Loire- Atlantique dépose plainte contre X pour empoisonnement, à la suite du décès de quatre agents atteints de cancers. Plus récemment, en 2010 le CHSCT Auvergne saisit la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) pour faire analyser des parasurtenseurs soupçonnés d'avoir causé des tumeurs à cinq techniciens à Riom-ès-Montagne (Cantal). Le laboratoire de l'association antinucléaire a mesuré des niveaux de radioactivité très faibles, mais conclut que les risques d'exposition «aux rayonnements ionisants n'étaient certainement pas négligeables».

Malgré ces inquiétudes, les études menées par l'Inserm et l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), montrent que les doses de radioactivité étaient bien trop faibles pour avoir provoqué à coup sûr des cancers radio-induits. L'étude épidémiologique de l'Inserm s'est penchée sur 100 000 employés des services techniques de France Télécom de 1978 à 1996 et ne décèle pas de cancers liés à une éventuelle exposition professionnelle.

«Les niveaux de radioactivité que nous avons mesurés sur ces éléments sont très faibles, d'un niveau qu'il est difficile de dissocier du bruit de fond ambiant provoqué par la radioactivité naturelle», précise au Figaro Alain Rannou, directeur adjoint à la protection de l'homme à l'IRSN.

«Les doses reçues étaient très faibles, même dans les scénarios les plus pessimistes de manipulations avec contact direct avec la peau», précise-t-il.